

N° 713

19 Nov. 2014

Notre courriel :
ufc@cgt-fapt.fr

Cadres, reprenons la main !

Cadres du secteur des activités postales et des télécommunications, nous sommes appelés à élire nos représentants du Personnel dans nos entreprises ainsi que dans la Fonction Publique.

Alors que les questions de sens et de finalité au travail reviennent dans nombres de débats, nous, cadres, sommes porteurs d'une réelle dimension de service à la population et d'intérêt général, mais aussi d'exigences particulières liées à nos responsabilités. Or, les réductions de moyens, le pilotage financier exigeant et les injonctions paradoxales nuisent à l'accomplissement de notre travail.

Nous sommes assimilés à de simples vecteurs de réorganisations, mais aussi d'application des stratégies dont nous ne sommes pas maîtres d'œuvre. Nous subissons trop souvent ces évolutions qui se font au détriment de nos qualifications et de notre éthique professionnelle.

Professionnellement engagé-e-s et socialement responsables, c'est en gagnant les moyens d'exercer nos responsabilités, en nous laissant bien travailler et en reprenant la main pour défendre et faire évoluer notre statut cadre que nous répondrons également aux attentes sociales, seules solutions pour sortir de la crise.

Pour exprimer votre attachement à un syndicalisme où la parole des cadres est synonyme de propositions alternatives mais aussi pour envoyer un signe fort aux directions d'entreprises, nous vous appelons à vous saisir du vote CGT !



FLASH CADRES



FLASH CADRES

Branche Poste

Une marmite en ébullition

Des pressions managériales accrues, un relevage de compteurs permanent, un phoning obligatoire jusqu'à « pas d'heure », un SAV non reconnu, des périodes de congés imposées, un surenchérissement perpétuel des « journées privilège » dégradent de plus en plus le quotidien des conseillers bancaires.

De plus, la signature de l'accord social des métiers forces de vente a été repoussée Sine Die ! De qui se moque-t-on ?

Dans ce contexte, dans plusieurs territoires, des actions ont été menées. Cela a permis localement le gel des « journées DEX ».

Mais on ne peut en rester là ! Cela suffit !

La CGT réaffirme sa volonté de construire le rassemblement le plus large pour continuer à gagner des avancées concrètes pour toutes et tous.

Elections professionnelles à La Poste : la parole aux cadres

Le résultat des élections professionnelles à La Poste dans le collège cadre sera examiné à la loupe. L'engagement des cadres dans la mise en œuvre des stratégies d'entreprise est un facteur décisif pour les directions.

Les cadres auront le choix. Des organisations accompagnant les pires décisions de La Poste concernant les conditions de travail comme l'extension du forfait jour ? Des organisations prétendues représentatives des cadres uniquement présentes le temps d'une campagne électorales ? Le vote cadre à La Poste sera un moment privilégié d'expression : doit-on continuer une politique destructrice d'emploi et de réduction de Service Public ou peser pour des choix de développement social ?

Les cadres auront la parole pour ce scrutin nul ne doute qu'ils sauront l'utiliser.

Branche Télécoms

Un accord santé monde à Orange ?

D'un accord plein de bonnes intentions, à moindre coût et renvoyant aux réglementations locales dans l'unique but de faire la promotion médiatique de l'entreprise, la négociation a permis de passer à un texte plus ambitieux. Portées par la CGT, certaines revendications ont enfin trouvé écho auprès de la direction : création de comités Santé Sécurité avec la participation des organisations syndicales afin de suivre la mise en place des dispositions de l'accord et de porter des actions en matière de prévention des risques, bilan réalisé de ce qu'il existe en matière de santé en Afrique afin de mettre en place un socle commun minimum, prise en charge dans certains pays de l'avance des frais de santé par l'entreprise. Une CGT plus influente, c'est aussi du plus pour les salariés dans le monde.

Les Cadres d'Eutelsat confirment la place de la CGT !

Si la CFE-CGC gérait seule le comité d'entreprise d'Eutelsat avant 2011, mais ça c'était avant, depuis les élections de 2011, la CGT a fait une entrée remarquée dans cette entreprise (85% de cadres) aux élections de 2011, où elle obtenait des élus au CE et en DP dans le collège cadre. 3 ans plus tard, à l'issue d'un scrutin électronique qui s'est déroulé du 7 au 18 novembre où la participation est passée de 73,31% versus 2011 à 80,98% versus 2014, la CGT confirme sa place d'organisation syndicale représentative avec 21,09% des voix chez les cadres. Non seulement ces élus sont reconduits mais la CGT gagne 2 élus supplémentaires cadres en DP. La CGT obtient donc 1 siège cadre titulaire et 1 siège cadre suppléant au CE et 1 siège cadre titulaire et 3 sièges cadre suppléants de Délégués du Personnel. Ces résultats soulignent la pertinence d'une activité de proximité prenant en compte la spécificité du salariat.

« Déconnectes toi ! »

Et si nous faisons l'examen nos messageries, et du contenu des mails, par exemple ? Il ne s'agit pas seulement de mesurer le ridicule d'une phrase polluée par les acronymes et les anglicismes, mais des communications internes innombrables après seulement deux jours en déplacement! Combien de fois n'ai-je pesté contre ces collègues qui s'obstinent à "répondre à tous" aux emails groupés ?

Dans notre monde surchargé d'informations, nous sommes assaillis jusque dans nos pratiques professionnelles.

Je pourrais m'attarder sur ces mails récents dont le dernier a pour objet « Tr: Tr : Re: Re: Re: ». Mais je dois en rester là car pendant que je rédigeais ce billet, ce sont de nouveaux mails qui attendent ma réponse.

Et si ensemble, nous pouvions gagner le droit à la déconnexion ?

Le monologue du MEDEF

N'obtenant des organisations syndicales ni l'acceptation de ses exigences visant à soumettre le cadre et le contenu du dialogue social aux impératifs économiques qu'il s'est fixées ni l'inversion des normes en matière de relations collectives du travail, le Medef reporte les négociations sur le dialogue social.

Les droits des salariés doivent progresser en matière de défense contre l'exploitation, de représentation collective, d'intervention sur les choix économiques dans l'entreprise et sur les activités culturelles et sociales qui y sont organisées, de négociation collective, de préservation de sa santé et d'amélioration des conditions de travail.

Exigeons des droits et des moyens pour un dialogue social utile et efficace pour les salariés.

SNCM : l'Etat est responsable !

Les Officiers de la Marine Marchande UGICT-CGT condamnent une nouvelle fois les conséquences de la concurrence non régulée. Exacerbée par l'émergence de sociétés « low cost », souvent opaques et pourtant sous subventions publiques, qui anéantissent les armements français dans un immobilisme et une désinvolture étatique sans pareil.

La SNCM sera placée en redressement judiciaire sous un mois. Le seul but est financier. Ce joyau du pavillon français risque de disparaître afin de permettre à VEOLIA d'engendrer plus de profits et de dividendes. Les officiers CGT demandent de garantir la consolidation financière, l'aboutissement d'un projet industriel, l'ouverture d'une négociation avec la DG Marchés intérieurs et les garanties nécessaires promises aux salariés de la SNCM en termes d'exemplarité de plan social.

Conditions de travail en Palestine

Un colloque s'est déroulé au Sénat en Novembre sur le thème : « Colonisation et occupation israéliennes : conséquences sur l'environnement et la santé en Palestine ». L'avocat palestinien K. Dukhi et le syndicaliste W. Natheef ont témoigné des conditions de travail des travailleurs palestiniens et des discriminations subies du fait de l'occupation : check-points, fouilles systématiques, expositions répétées à des produits chimiques, manque de protections élémentaires....

La CGT a souligné son engagement pour une solution juste et durable, l'importance du contenu social « élément constitutif de la paix » et l'inquiétude de voir le droit international bafoué. Il y a une différence fondamentale entre occupant et occupé. L'avenir pour les salariés Palestiniens et Israéliens passera par l'exigence de la Paix.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Stages encore....

Le parlement a adopté le 26 juin dernier, une loi sur les stages qui prévoit notamment, une augmentation du montant de la gratification, de 90 €, le renforcement de l'encadrement pédagogique et des mesures pour lutter contre les abus. Or, 2 mois après la Rentrée universitaire, les décrets d'application ne sont toujours pas sortis.

Des nombreux étudiants sont aujourd'hui en stage sans pouvoir bénéficier de l'application des mesures de cette Loi. Le gouvernement s'était engagé, pour éviter que des stagiaires ne remplacent des salariés, à ce que le nombre de stagiaires ne dépasse pas 10% des effectifs.

Le gouvernement ferait-il encore machine arrière ?

La CGT refuse qu'une nouvelle génération d'étudiants soit sacrifiée. La loi votée doit être appliquée.

Direction de l'Aviation Civile : les propositions de la CGT

L'USAC CGT DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile) a publié un tract dans le cadre des élections professionnelles du 2 au 4 Décembre. La CGT aborde de manière synthétique les problématiques spécifiques rencontrées par l'encadrement, qui pourraient être partagées par bon nombre de cadres des différentes professions : fin de l'individualisation des carrières, du salaire, reconnaissance des compétences, formation, charge de travail, droit à la déconnexion, qualité de vie au travail...

L'USAC-CGT pointe notamment la disparition des services Supports dont une partie du travail est redistribuée à l'encadrement ainsi que le forcing fait sur la mobilité des cadres. La CGT dénonce aussi le passage obligé par un poste d'encadrement pour un expert technique.

A la RATP, la CGT s'adresse à eux

Les cadres de la RATP doivent faire face à une politique de « cost-killing », au détriment de leur travail et des missions de service public. Pour les élections du 27 novembre, l'Ugict CGT RATP a publié une plaquette en direction de l'encadrement dans un contexte où on leur demande souvent de se "soumettre ou de se démettre".

Ce livret synthétique porte sur les préoccupations des cadres. Il aborde notamment les questions de déroulement de carrière, temps et charges de travail, droit à la déconnexion, conditions de travail, service public, égalité femmes/hommes et citoyenneté dans l'entreprise.

Sur toutes ces questions, la CGT fait des propositions concrètes !

L'égalité : c'est bon pour nos retraites

Syndicats et patronat gestionnaires des régimes de retraite complémentaires Agirc et Arrco ont examiné le 31 octobre les outils, visant à remettre à l'équilibre ces deux régimes.

Après l'impact de l'âge légal de la retraite, de nouveaux travaux ont été présentés, notamment un bilan du rachat d'années d'études.

A la demande de la CGT, une étude chiffre l'incidence d'une mise à niveau du salaire des femmes sur celui des hommes sur 9 ans. Cela repousserait l'épuisement des réserves à 2020 pour l'Agirc, 2040 pour l'Arrco et rapporterait 3,2 Mds € en 2017 et plus de 10 Mds en 2040.

Le patronat préférera le recul de l'âge à la retraite, pourtant en 2012, les femmes du privé percevaient 35% de moins que leurs homologues masculins.